
Procès-verbal

Consultation à Distance

De l'Assemblée Générale

du 04 au 18 Mai 2020

Consultation n°1 – Report de l'Assemblée Générale et conséquences

Par décision du 02 Mai 2020, le Comité Directeur du Comité Départemental a décidé de consulter à distance ses membres sur la question ponctuelle du report de l'Assemblée Générale et des conséquences consécutives à ce choix.

Les clubs ont été consultés par mail. Les réponses ont été recueillies du 04 au 18 mai 2020.

Nombre de voix possibles : 24 468 voix
Nombre de voix exprimées : 18 162 voix (74,23%)

Question 1

Acceptez-vous de reporter l'Assemblée Générale électorale initialement prévue le 06 juin 2020 à Saint Etienne de Montluc ?

OUI : 17 986 voix
NON : 0 voix
Ne se prononce pas : 176 voix

Les groupements sportifs ont approuvé le report de l'Assemblée Générale prévue le 06 Juin 2020.

Question 2

Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'Assemblée Générale se déroule au-delà du 15 juillet 2020 ?

OUI : 17 407 voix
NON : 452 voix
Ne se prononce pas : 303 voix

Les groupements sportifs ont approuvé la proposition du Comité Directeur pour que l'Assemblée Générale se déroule au-delà du 15 juillet 2020

Question 3

Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur fixés à 4 ans jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée au Samedi 05 Septembre 2020 (lieu à déterminer) ?

OUI : 17 986 voix
NON : 0 voix
Ne se prononce pas : 176 voix

Les groupements sportifs ont validé la prorogation exceptionnelle des mandats des membres du Comité Directeur jusqu'au 05 septembre 2020.

Consultation n°2 – Prorogation du mandat des délégués fédéraux

Par décision du 02 Mai 2020, le Comité Directeur du Comité Départemental a décidé de consulter à distance ses membres sur la question ponctuelle de prorogation des mandats des délégués fédéraux désignés la saison dernière.

Les clubs ont été consultés par mail. Les réponses ont été recueillies du 04 au 18 mai 2020.

Conformément au règlement intérieur, cette consultation a été réalisée auprès des clubs n'ayant aucune équipe séniors évoluant en championnat de France.

Nombre de voix possibles : 20 889 voix

Nombre de voix exprimées : 14 522 voix (69,52%)

A la question :

Acceptez-vous de proroger le mandat des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée Générale de la FFBB qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020 ?

OUI : 14 617 voix

NON : 0 voix

Ne se prononce pas : 95 voix

Les groupements sportifs ont approuvé la prorogation du mandat des délégués fédéraux désignés en 2019, à savoir :

**Titulaires : Jacques PHILIPPE – Franck JOUNIER – Patrick ERRIEN – Didier AUBERT –
Mireille COURBOULAY**

Suppléants : Jacques BALZAC – Christine RULLIE

Le Secrétaire Général du Comité,

Patrick ERRIEN



Le Président du Comité,

Jacques PHILIPPE

